

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [3]

Artikel: Feu rouge pour les patrouilleuses scolaires (GE)

Autor: mm

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT (NE) : LA PORTE ETROITE...

Onze candidats pour briguer les cinq sièges du Conseil d'Etat neuchâtelois, cela ne s'était jamais vu ! Les trois grands partis du canton qui se partagent les sièges de l'exécutif (2 socialistes, 2 libéraux, 1 radical) présentent chacun deux candidats, le Parti ouvrier et populaire y vont de leurs deux leurs, dont une femme, et le Parti socialiste ouvrier, de son côté, propose aussi deux femmes au choix populaire ; alors que le 11e candidat est soutenu par l'Union suisse des paysans et les écologistes.

Avec les trois candidates au Conseil d'Etat, Mmes Frédérique Steiger-Béguin (POP), Claire Magnin et Fabienne Chevalley (PSO), il s'agit donc triplement d'une première puisque, jusque là, aucune femme n'avait brigué le siège de conseillère d'Etat. Et même si la répartition des forces en présence ne laisse aucune chance à ces candidates de forcer la porte de l'exécutif cantonal, leur présence dans la discussion pré-électorale et l'inhabituelle affluence à l'élection apporte un intérêt nouveau pour l'enjeu démocratique et l'affrontement des idées à ce niveau. Nul doute aussi que les chiffres danseront quelque peu au soir du 31 mars, à l'issue du premier tour de scrutin... — (alg)



Pourtant, c'est bien d'une pétition des patrouilleuses que le Grand Conseil a été saisi en décembre dernier. L'idée des manteaux ayant fait son chemin, une proposition précise est faite dans ce sens, mais elle est assortie de revendications nettement plus audacieuses : reconnaissance de leur activité comme profession d'utilité publique, vacances payées (au-delà des 8 %), visite médicale annuelle gratuite, primes d'ancienneté, participation de l'Etat à leur caisse-maladie et, en cas d'accident professionnel, 100 % du salaire payé, sans limitation.

Car, entre-temps, un mouvement d'intérêt formé autour de Mme Pilar Ricotti, l'initiatrice de l'idée des manteaux, a abouti à la constitution d'une association. Cette pétition concrétise leur besoin de redéfinir leur statut et d'acquérir un certain nombre d'avantages sociaux, en regard des responsabilités et des risques qu'elles encourrent quotidiennement.

A leur vive déception, le Grand Conseil refuse d'entrer en matière sur le sujet, encouragé d'ailleurs par Guy Fontanet, chef du Département de Justice et Police, qui est d'avis qu'en mettant le doigt dans l'engrenage, les pétitions de ce style vont affluer ! Le tout est donc renvoyé au Conseil d'Etat et les patrouilleuses scolaires attendront.

Cet échec temporaire est significatif des difficultés qu'une petite corporation — exclusivement féminine, de surcroît — peut rencontrer dans l'expression de revendications, certes légitimes, mais dépassant les obligations légales.

En fait, la « visibilité » qu'elles réclament sur les routes, elles ont à la con-

querir également sur le plan politique et administratif par une meilleure connaissance du système et de la stratégie des appuis.

Ce ne sera pas chose facile, si l'on sait qu'à la suite d'une déclaration de la présidente de l'association au journal télévisé, chaque patrouilleuse a reçu l'ordre du département de ne plus s'adresser à la presse sans autorisation. Dans notre cas, cette autorisation leur a d'ailleurs été refusée... Jusqu'où l'intimidation peut-elle mener ? A vous de jouer, Messdemoiselles ! — (mm)

FEU ROUGE POUR LES PATROUILLEUSES SCOLAIRES (GE)

Non, la gentille dame qui aide chaque jour vos enfants à traverser la route près de leur école n'est pas une « petite maman bénévole », comme on l'entend parfois...

C'est une auxiliaire administrative rattachée au Bureau cantonal de la circulation et chargée d'assurer ponctuellement la sécurité des écoliers sur les passages à piétons particulièrement dangereux. Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il gèle, elles sont aujourd'hui 163 à travailler aux points... chauds de la ville, selon des horaires à la carte et une rétribution de 25,80 francs à l'heure (+ 8 % pour les vacances).

En quinze ans d'activité, les patrouilleuses scolaires n'avaient jamais inquiété l'administration par de quelconque revendications, hormis les propositions répétées et dynamiques de l'une d'entre elles, touchant à l'étude du port d'un manteau « officiel » pour améliorer leur sécurité et leur confort sur les lieux de travail.

8 MARS A GENEVE : POUR TOUS LES GOUTS

De nombreuses activités sont organisées à Genève pour célébrer la journée internationale des femmes et tout spécialement son septante-cinquième anniversaire. Au BIT aura lieu une réunion à laquelle sont conviées toutes les personnes intéressées : après un programme musical on pourra y entendre des témoignages sur la situation des femmes travailleuses dans le monde. Au Palais des Nations, on pourra visiter une exposition d'œuvres d'art par ou sur les femmes, ainsi qu'une exposition de livres. D'autres organisations présenteront aussi des expositions : le HCR, l'UIT, l'OMPI avec « Les Femmes inventeurs », etc.

Le jeudi 7 mars, à l'OMS se tiendra une table ronde sur le thème : « Le sexe est-il important ? »